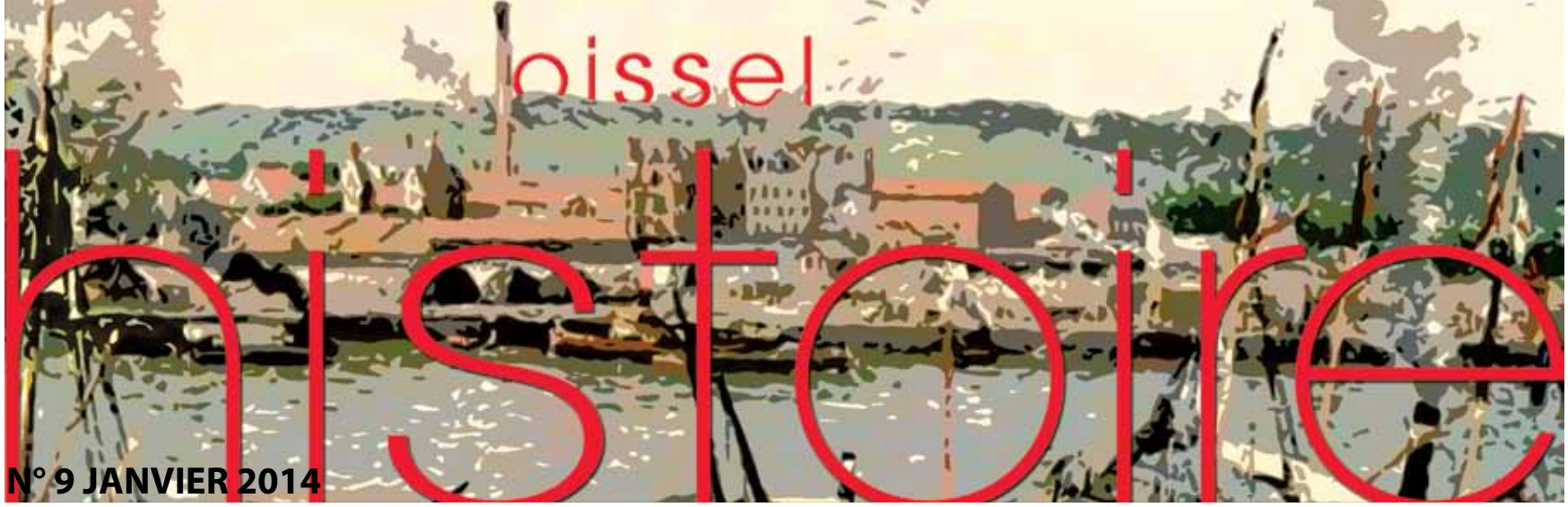

N° 9 JANVIER 2014

Compte rendu de la causerie du 4 octobre

Des sportifs, d'anciens sportifs, mais surtout des Osseliens et quelques Osseliennes qui souhaitaient partager leurs souvenirs sportifs, sont venus nombreux à la causerie d'automne du 4 octobre. Tous les sports ne seront pas évoqués, seulement ceux pratiqués par les participants... et c'est déjà beaucoup.

M. Antunez (que tous appellent Torio) a longtemps été impliqué dans la pratique du handball. Il rappelle tout d'abord l'historique de ce sport à Oissel. Tout a commencé (comme souvent à Oissel) chez Kuhlmann où M. Kamenetski a formé, dès 1952 , un club d'athlétisme. Comme l'athlétisme ne pouvait pas se pratiquer pendant les mois d'hiver, le handball jouait le rôle d'entraînement sportif à la pratique de l'athlétisme. Cet entraînement se faisait sur le stade du Rougemont (encore présent dans les mémoires osseliennes) puis au Bel-Air sur ce qui est appelé communément "La place rouge". Torio ajoute, dans un sourire : *"On n'a jamais perdu sur la place rouge, on connaissait trop bien le terrain..."* Suivent des anecdotes, et plusieurs fois, Torio, s'adressant à moi, me dira : *" Ça, tu n'écris pas !"* Je respecte la censure imposée...

Handball, saison 1970-1971... François Daliphard, Joëlle Bernard, Mlle Von Lennep, Josiane Vasse, Renée Groquennec, accroupies : Edith Dupray, (...), Armelle Von Lennep, Huguette Fritier, Irène Vargovsky, (...).

M. Krolewicz, membre de la Société d'Histoire d'Oissel s'est occupé du basket, qui, lui aussi se pratiquait à l'usine Kuhlman où un club avait été créé à l'instigation de Florent Demiselle. M. Krolewicz rappelle qu'à cette époque, les basketteurs jouaient aussi au handball ; on n'était pas basketteur ou handballeur, mais sportif. Tous regrettent l'époque où les membres des équipes sportives étaient des Osseliens (qui s'entraînaient une ou deux fois par semaine) parmi lesquels figuraient *"de très bons éléments"* ; chacun s'accorde à souligner le fait que la municipalité a "soutenu" le handball et le sport en général. Après la salle Jean-Jaurès en 1966, le nouveau stade, qui prendra le nom de Marcel-Billard, est inauguré en 1968 et les matches se feront dans des lieux différents. Un club de rugby va même voir le jour dans les années 68-70, mais son existence sera éphémère.

Des représentants de l'Espérance d'Oissel, actifs depuis de nombreuses années dans ce club de gymnastique prennent la parole. Il s'agit d'Yvette Tison et de Gérard Liégeard (par ailleurs membre de la Société d'Histoire d'Oissel). L'Espérance d'Oissel existe depuis 1946, mais Gérard rappelle qu'elle est l'héritière du Drapeau d'Oissel, société de gymnastique déjà répertoriée en 1896 ! De 1946 à 1981, les entraînements se font dans une salle du foyer municipal, et à partir de 1981, les gymnastes se déplacent dans la nouvelle salle située rue de la République. Là, les conditions vont grandement s'améliorer : plus besoin d'installer et de ranger le matériel à chaque entraînement, plus besoin d'aller prendre son élan dans la rue pour le "saut de cheval" !

Jean-Pierre Duflos, également membre de la Société d'histoire d'Oissel évoque le cyclisme. Avant-guerre, un club de vélo, "tenu" par M. Bastien (propriétaire du café du même nom) existait. Mais c'est en 1971 que sera créée l'Entente cycliste d'Oissel, grâce à Messieurs Darrault (fleuriste) et Déhais (opticien). L'Entente cycliste d'Oissel a obtenu deux titres de champions de France ! Le prix de la municipalité récompense "les meilleurs régionaux". Un critérium de 96 kilomètres coïncidait avec le lundi de la Saint-Martin. Les participants devaient effectuer 42 fois le circuit suivant : les quais, le Bras Saint-Martin, la rue du Puits, la rue Turgis, la rue de la République, la rue du Maréchal-Foch et la rue Jules-Verne. A chaque tour, s'ajoutaient des primes d'encouragement qui relançaient la course. D'autres courses verront le jour : course des Marronniers, course du Bel-Air, course des gentlemen. Jean-Pierre Duflos est également à l'origine de l'école de cyclisme qui a bien fonctionné durant plusieurs années. On a ensuite évoqué pêle-mêle des combats de boxe au Casino, les marcheurs, parmi lesquels Jean-Pierre Ouine, qui, malgré son handicap, réussissait de belles performances. Une autre causerie sur le thème du sport à Oissel aura lieu début avril. Nous souhaiterions que des représentants d'autres sports apportent leurs témoignages ; nous pensons évidemment au football, mais aussi à la natation, au tennis...

Handball, saison 1962-1963... Jean-Claude Capou, Daniel Huray, Paul Rouillard, Jacky Dufort, Claude Héry, Claude Lebourg, accroupis : Jean-Pierre Bertin, Yves Dufort, Jean-Marie Flamant et François Daliphard.

et la liste n'est pas exhaustive.

Nous tenons à remercier pour leur présence active M. Gibault, nouveau venu à nos causeries et Stéphane Caron, responsable des sports .

Brigitte Hermse- Vicente

Basketball, saison 1975-1976... Pascal Krolewicz, Mlle Avenel, Isabelle Delesque, Myriam Krolewicz, Thérésa Palisot, accroupies : N°6 Sonia Guillot, N° 7 Sandrine Fleury.

Handball, saison 1970-1971... Victorio Antunez, Alain Jourdain, Thierry Lebourg, Patrick Héry, Jean-Pierre Bernard, Jean Goujon, Marc Raimbourg, accroupis : Joël Julien, Jean-Marie Flamant, Bernard Pluquet, Jacky Dufort, Alain Affagard.

éditorial

Au cœur de l'hiver, les fêtes de Noël de fin d'année 2013 et du début de la suivante passée, l'heure des bons vœux est arrivée et ce sont ceux là même que la Société d'histoire adresse à chacun d'entre vous en ces premiers jours de janvier.

2014 est l'année de l'anniversaire du cinquantenaire de la construction du collège Jean-Charcot, et ce N°9 d'*Oissel-Histoire* y consacre une partie importante de son contenu, avec l'étude historique réalisée par Joël Prunier.

Au-delà du compte rendu traditionnel de la causerie d'automne, vous découvrirez un reportage de notre groupe de travail sur la «Seine» à la recherche du temps passé sur les îles Sainte-Catherine et Adam.

Ce numéro hivernal de notre revue historique semestrielle vous intéressera-t-il ? C'est-ce que nous espérons.

Pour le bureau
Le Président, René Courtois

Daniel Naud nous a quittés

La Société d'Histoire d'Oissel a perdu un de ses adhérents, Daniel Naud. Il était aussi trésorier de l'association depuis 2008.

Daniel, toujours souriant, entraînait la sympathie et la bonne humeur. Il s'était beaucoup impliqué dans la connaissance du patrimoine et de l'histoire de notre ville, ne manquant jamais d'ajouter une petite anecdote.

La Société d'Histoire d'Oissel présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Brigitte Hermse-Vicente, Joël Prunier, le service Communication de la Ville d'Oissel.

Quelques mots au sujet de l'ouvrage de Claude Lemire *LE PERE SENATEUR**

Bien que Claude Lemire n'utilise pas nominativement les lieux du village où il a grandi et vécu, sa description précise des divers endroits où se déroule la vie de Sénateur en compagnie d'Yvonne, son épouse et de ses enfants, nous laisse penser que nous sommes bien à Oissel, au milieu puis à la fin du XXe siècle.

La façon douce d'écrire de Claude Lemire est plaisante à lire ; même si les scènes dramatiques se suivent, il y a souvent des passages à sourire.

Les difficultés de vie d'une jeune famille nombreuse qui doit faire face tour à tour à l'exode terrible sous les mitraillages des avions allemands, l'occupation nazie et les turpitudes de certains soldats et officiers occupants, la recherche de vivres pour nourrir la famille ; et puis la maison de la rue Masson, détruite par le bombardement allié du 29 juin 1944… et le Père Sénateur qui montre un découragement certain face aux ruines… "*Les alliés, ceux qui ont débarqué sur les côtes du Calvados il y a quelques jours pour nous libérer, ils ont détruit sa maison au Père Sénateur…*"

Puis est venue la libération, avec sa joie et ses bals ; le cours presque normal de la vie qui reprend, avec ses difficultés au quotidien, les études des enfants, etc. Et non, contrairement à ce qui se disait parfois à Oissel autrefois, être ouvrier à la Papeterie de la Chapelle, c'était très dur et si l'on y gagnait à peu près sa vie, avoir un grand jardin n'était pas une activité de loisirs, c'était une nécessité.

Le Père Sénateur est remarquablement écrit ; l'ouvrage de Claude Lemire est riche d'enseignement sur le lieu et la période évoqués ; c'est un témoignage humain en même temps qu'historique.

Après sa lecture, *le Père Sénateur* pourra aisément trouver sa place dans la bibliothèque familiale à côté de la trilogie *Les Louises* d'Yvette Montheil.

René Courtois

* *Sénateur* est le prénom du père de Claude Lemire

Photo aérienne, Mai 1966.

L'ILE SAINTE-CATHERINE ET L'ILE ADAM

BALADE STUDIEUSE SUR LES ILES OSSELLO-TOURVILLAISES

Vendredi 20 septembre 2013, le groupe de travail sur la Seine de la Société d'Histoire d'Oissel s'est rendu, sur l'ensemble constitué par les îles Sainte-Catherine aval et Adam. La réunion artificielle de ces deux îles avait été évoquée lors d'une séance de travail concernant l'évolution historique du paysage insulaire d'Oissel et Tourville.

Evidemment, les Vikings ne reconnaîtraient pas l'île Sainte-Catherine sur laquelle ils ont probablement débarqué. Le bras de Seine remblayé pour réunir ces deux îles cherche à reprendre son cours à chaque marée haute ; la vase qui l'occupe en témoigne. Le passage d'eau qui menait d'Oissel à Port-Oissel se trouvait entre les deux îles. On l'appellait le canal.

Une végétation luxuriante a pris possession du bloc insulaire : des ronces, des buddleias ou arbres à papillons, des chardons, des iris d'eau….

Et même un vieux poirier porteur de quelques fruits.

Ce poirier et quelques autres arbres fruitiers constituaient le verger d'une maison dont se souviennent quelques habitants d'Oissel.

Aujourd'hui on ne retrouve même pas une pierre ni une tuile qui auraient appartenu à la fermette de Monsieur et Madame Mars. C'étaient de petits agriculteurs, seuls habitants de l'île, qu'on appelait autrefois « l'île à Mars », non en référence au dieu de la mythologie. Une anecdote nous a été rapportée : M. et Mme Mars avaient un fils engagé, lors de la Seconde guerre mondiale dans la RAF (Royal air force). Et pour que ses parents sachent qu'il passait au dessus de l'île, il aurait fait vrombir son avion de façon particulière.

Jean Claude, en connaisseur, nous a fait remarquer le cri d'un geai, un vol de cormorans et un groupe de canards se baignant dans la Seine. Des déjections indiquaient que des chevaux avaient été envoyés paître dans l'île et de nombreuses crottes rondes que les lapins avaient investi les lieux !

Malgré le terrain gorgé d'eau, nous avons progressé et nous sommes parvenus à une petite «plage» (certains se souvenaient avoir traversé la Seine en barque jusqu'ici) et nous avons découvert Oissel, ses quais, le clocher de son église et les belles maisons qui jouxtent la Seine rive gauche.

Belle récompense que cette vue panoramique de notre ville éclairée par le soleil matinal. Belle leçon d'histoire concernant l'évolution d'un paysage, sa modification par la main de l'homme pour faciliter la circulation fluviale.

Brigitte Hermse-Vicente

CINQUANTENAIRE DU COLLEGE JEAN CHARCOT (1964-2014)
Première partie : l'œuvre de Marcel Billard

LA GENESE DU PROJET

A la prochaine rentrée scolaire, les bâtiments qui accueillent les collégiens de notre Ville et qui forment le collège Jean-Charcot fêteront leur cinquantième anniversaire.

Mais la création du collège est légèrement antérieure puisque le Maire Marcel Billard envisage dès 1956 avec l'appui de M. André Marie (Maire de Barentin, Ministre de l'Education nationale) la création d'un Cours Complémentaire (il s'agit de classes d'enseignement primaire supérieur annexées à une école élémentaire) à Oissel. Ce projet restera sans suite et les enfants d'Oissel continueront à aller à Rouen afin de poursuivre leurs études.

Il faut dire qu'à l'époque très peu d'enfants entrent en sixième après le cours moyen deuxième année (il faut même passer un examen d'entrée en collège qui sera supprimé en 1956). Les autres élèves sont dirigés vers les classes de fin d'études et passent le certificat d'études à l'âge de 14 ans avant de rejoindre le centre d'apprentissage (pour passer un certificat d'aptitude professionnel : CAP), devenir apprenti chez un patron ou simplement prendre le chemin du monde du travail.

En 1958, M. Billard, grâce à un habile trucage des effectifs (il le déclare lui-même dans son allocution lors de la pose de la première pierre du collège !) de l'école de garçons Jean-Jaurès obtient la construction d'une nouvelle école rue de Picardie et, par voie de conséquence, la libération de quelques classes dans l'ancienne école située rue des Ecoles.

Grâce à l'appui de personnes influentes et déterminées : Messieurs André (Inspecteur général attaché auprès du Ministre de l'Education nationale), Delrieu (Inspecteur général, Inspecteur d'académie), Rémy (Inspecteur d'académie, adjoint), Croquelois (Proviseur du Lycée Corneille), Rougeaux (Inspecteur primaire), Thuillier (Directeur de l'école Jean-Jaurès garçons et qui deviendra donc directeur de l'embryon de cours complémentaire), Maisonneuve (instituteur, membre du Conseil municipal), M. Billard relance le projet et, à la rentrée 58, trois classes de sixième mixtes «classique» (où on enseigne le latin) sont créées à Oissel.

Le collège Jean-Charcot vu de la rue des Violettes.

1958 : OUVERTURE DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL (CEG)

La délibération du Conseil municipal en date du 5 juin 1958 prévoit expressément *«la création de classes de sixième d'orientation avec effet au 1er octobre 1958* (date de la rentrée scolaire à cette époque) *et de classes de cinquième au 1er octobre 1959. Ces classes mixtes seront placées sous la direction pédagogique de M. le Proviseur du Lycée Corneille de Rouen et administrées sur place par M. Thuillier. Elles seront installées dans les locaux du nouveau groupe scolaire Jean-Jaurès. Des professeurs du second degré seront nommés pour l'enseignement du français, du latin et de l'anglais.»*

«Le Conseil Municipal est persuadé que ces dispositions permettront aux enfants de se lever moins tôt, de ne pas perdre de temps dans des trajets longs et coûteux et d'assurer à des élèves extrêmement doués (dont les parents ne pouvaient pas pour des motifs pécuniaires les envoyer dans les lycées de Rouen) de suivre les cours qui leur permettront de se préparer aux situations dont ils sont dignes». M. Billard semblait très attaché à ce que la jeunesse puisse bénéficier des valeurs de l'éducation.

Malgré tout, nombre de parents avaient déjà pris des dispositions quant à la rentrée scolaire de 1958 (la décision de l'Administration ayant été prise très tardivement, proposition de l'Inspecteur d'académie au Ministre en date du 10 juin, soit moins d'un mois avant les grandes vacances !) Il faudra organiser une réunion des parents d'élèves d'Oissel et des communes limitrophes une semaine avant la rentrée (le 23 septembre) pour obtenir un nombre d'inscriptions conséquent, soit 90 élèves entourés de 5 professeurs. D'ailleurs, le collège d'enseignement général d'Oissel s'ouvre aussi à de jeunes Stéphanais et Tourvillais, ce qui augmente la dépense d'autant.

A noter que c'est la Municipalité d'Oissel qui prend en charge et en totalité tant les dépenses de fonctionnement que d'investissement même si, bien évidemment, les professeurs venant du primaire (anciens instituteurs qu'on baptisera PEGC : Professeurs d'enseignement général de collège) ou du secondaire sont rétribués par le Ministère de l'Education nationale.

Après les vacances de Noël, dès janvier 1959, une des trois classes est transformée en classe «moderne» pour accueillir les élèves qui ont quelques difficultés avec le latin. Cette classe est la première à faire partie du Collège d'enseignement général (appellation qui remplace celle de Cours complémentaire à cette date).

Le 22 février 1959, M. le Maire, fier de montrer à ses administrés le nouveau groupe scolaire Jean-Jaurès ne manque pas de rappeler l'investissement des élus tant pour agrandir les locaux que pour en améliorer le fonctionnement. Le nouveau groupe scolaire comporte alors :

- une école maternelle de 4 classes qui sera bientôt agrandie, située route de Rouen (future avenue du

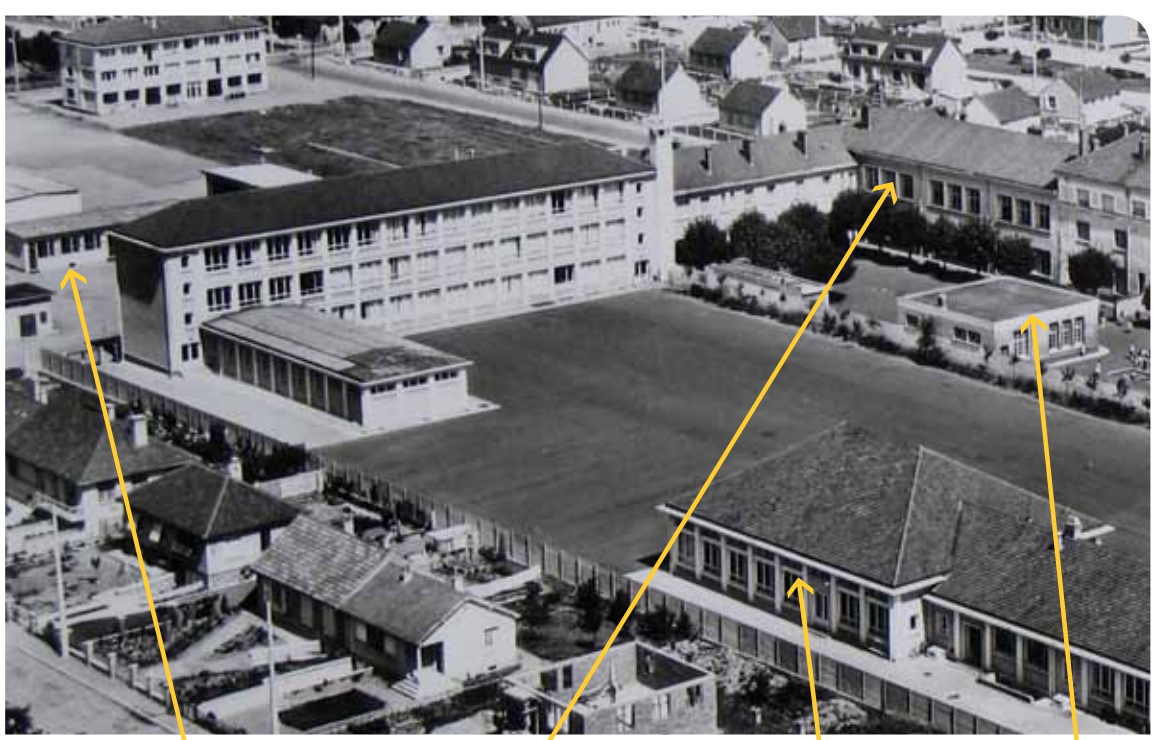

Bâtiments préfabriqués pour accueillir les classes.

Nouveau réfectoire réalisé en 1958.

Classes affectées au collège (ancienne école de garçons).

Bloc scientifique (anciennement cuisines et réfectoires).

CINQUANTENAIRE DU COLLEGE JEAN CHARCOT

Classe de 6e (1958-1959) devant l'ancienne école de garçons, au dernier rang à gauche M. Thuillier, à droite M. Maisonneuve.

Général-de-Gaulle),
- une école de filles de 13 classes, située rue des Ecoles,
- une école de garçons de 12 classes, située rue de Picardie,
- une cuisine pouvant servir 800 couverts dans les réfectoires attenants,
- un établissement d'enseignement secondaire (3 classes de sixième) installé provisoirement dans des locaux libres de l'école des filles et nanti d'un laboratoire de sciences.

Cela fonctionne et donne toute satisfaction, sous la houlette de M. Thuillier (directeur de l'école et du collège). A ce sujet, Marcel Billard déclare en 1962 *«le Collège d'enseignement général d'Oissel et l'annexe du Lycée (Corneille de Rouen) ont su se faire une place très valable»* à tel point qu'au Ministère de l'Education nationale, lorsqu'on a voulu développer ce type de structure, il a été porté sur les dossiers *Collège type-Oissel* (à noter que le même type de fonctionnement existait déjà à Petit-Couronne !).

La Ville, en plus des classes, a aussi reconverti l'ancien bloc cuisines et réfectoires (situé au milieu de la cour de récréation) en bâtiment des sciences et ce, sans aucune subvention de l'Education nationale. Elle l'a aussi équipé de tout le matériel nécessaire à l'enseignement de la chimie, la physique… *"J'entends encore M. Maisonneuve me raconter que M. Billard l'avait chargé d'établir une liste de tout ce matériel ; le jeudi suivant, il l'avait emmené à Paris chez Pierron (fournisseur en matériel scientifique scolaire) et avait ramené un maximum de la commande dans sa Traction Citroën, le reste devant être livré sans délai au collège."*

Pour la Ville, la dépense devient de plus en plus lourde : éclairage, chauffage, entretien, personnel de service, ouvrages scolaires, fonctionnement des cantines… d'autant que le nombre de classes augmente. Il faut prévoir des classes de 5e, de 4e, de 3e et même une 3e spéciale (18 à 20 élèves) créée en 1962-63 (pour préparer le concours d'entrée à l'Ecole normale d'instituteurs : 7 élèves reçus dont le major de promotion au concours de 1963).

A la rentrée 1959, le Collège (qui s'appelle encore Jean-Jaurès) compte 210 élèves répartis dans 6 classes et l'enseignement moderne et classique y est donné par 8 professeurs.

En 1960, on dénombre 379 élèves (188 filles et 191 garçons). Le nombre de classes est passé à 11 et celui des enseignants à 19 tandis que M. l'Inspecteur d'académie prévoit 15 classes pour l'année scolaire 1961-62.

Dans le même temps, les locaux disponibles deviennent insuffisants en nombre et il faut installer des bâtiments préfabriqués avec des poêles à fioul pour le chauffage ! au long de la rue de Picardie, sur l'emplacement de l'actuel stade Jean-Jaurès. Quant à la restauration (276 rationnaires en 1961), elle est assurée grâce au nouveau réfectoire flambant neuf avec ses cuisines rutilantes réalisé dans le même temps que la nouvelle école de garçons. Le personnel de service n'a pas le temps de chômer : il faut assurer en une heure trente deux services (un pour les écoles élémentaires et un pour le collège) et entre les deux débarrasser les tables, les nettoyer et remettre le couvert !

Dès 1960 *«vu l'enthousiasme avec lequel les familles envoyaient leurs enfants, lors de l'ouverture de nos 6e, nous avons été persuadés que notre ambition de créer un établissement du 2e cycle était valable et nous avons recherché un terrain»* (dixit Marcel Billard lors de la pose de la première pierre en 1962).

JUIN 1959 – DECEMBRE 1964 : LA RECHERCHE ET L'ACHAT D'UN TERRAIN

Dans le nouveau quartier du Bel-Air, Marcel Billard a des vues sur un terrain cadastré 934 p secteur B planté de 60 pommiers appartenant au docteur Cotoni résidant à Paris (le fils du docteur Cotoni ayant habité à Oissel rue de la Station). Le docteur Cotoni était propriétaire de ce terrain, l'ayant hérité comme seul descendant de sa maman, Marie, Joséphine, Eugénie Potel , laquelle en avait hérité de son père Alexandre, Thomas Potel (propriétaire cultivateur, ancien Maire d'Oissel), lequel l'avait acheté à Monsieur (directeur associé de tissage) et Madame Sevestre pour la somme de 3 500F le 3 novembre 1825. Fin décembre 1960, Marcel Billard sent que ce terrain pourtant propice à la réalisation envisagée va lui échapper car il est loué à un fermier (la famille Petit) et le docteur Cotoni se montre intransigeant quant à l'éviction dudit fermier (il souhaite que la Ville en fasse son affaire). M. le Maire craint d'être obligé d'en passer par une expropriation qui, outre qu'elle est désagréable à supporter par les deux parties (acquéreur et vendeur) apporte toujours un long retard dans la réalisation d'un projet.

Toutefois, suite à l'envoi d'un courrier (7-11-60) au Préfet lui demandant son intervention pour contracter un emprunt auprès du Crédit Foncier, après délibération du Conseil municipal réclamant la déclaration d'utilité publique votée le 8 décembre 1960 (renouvelée le 24 mai 1961, avec demande d'emprunt de 125 000F) et prise par M. le Préfet le 18 octobre de la même année, par acte notarié enregistré chez Maître Gruel le 24 novembre 1961, la Ville d'Oissel acquiert le terrain du docteur Cotoni d'une superficie de quatre hectares quatre vingt dix ares quinze centiares, terrain en nature d'herbage autrefois appelé «le Clos des Merisiers» (ou des Mûriers ?), bordé par la forêt du Rouvray, la rue des Violettes, le cimetière Jean-Jaurès et le Chemin du Milieu (future avenue de l'Amitié).

Après moult palabres et négociations, le docteur Cotoni a consenti à vendre ce terrain (clos de pieux en ciment armé avec 5 rangées de ronces artificielles : du fil barbelé !) au prix de 2,25 francs (nouveaux) le m^2 (au lieu des 3,40F demandés initialement, démonstration ayant été faite qu'il s'agit d'un terrain agricole grevé d'un droit de fermage et non de terrain à bâtir) à la Ville qui obtient l'accord de l'administration des Domaines (même si celle-ci souhaitait 2F) le 22 mars 1961, soit en tout 110 283,75F (loin des 170 000F réclamés au départ), y compris la partie de terrain (1295m^2) qui a permis deux ans auparavant à la ville d'élargir le Chemin du milieu de 3 à 10m (et qui n'avait jamais été réglée !) ; la partie restant pour la construction du futur collège est néanmoins conséquente : 4 hectares 77 ares 20 centiares (soit 47720m^2). Tous ces chiffres sont certifiés dans le rapport du géomètre désigné par la Ville, M. Louvet.

Dans sa séance du 25 octobre 1961, le Comité départemental des constructions scolaires retient le chiffre de 107 370F (correspondant au prix du terrain affecté à la construction scolaire) afin de déterminer la

Classe de 6e, dans un bâtiment préfabriqué, au fond le poêle.

subvention à verser à la Ville (courrier du Préfet du 16-11). On apprend au détour d'un courrier au Préfet du 12 juin 62 que ladite subvention réclamée par la Ville est de 93 741,18F (85% de 110 283,75F, le Maire retenant l'achat de la totalité du terrain et non la partie dévolue au collège comme le Comité ci-dessus désigné).
L'acquisition de ce terrain recevra un avis favorable de la Direction de la construction (3e bureau de la Division de l'équipement) faisant suite à la délibération du 24 mai 1961, pratiquement un an après, le 9 mai 1962 !
Pour pouvoir disposer pleinement du terrain, il ne reste qu'une «formalité» à accomplir : l'éviction de la famille Petit à qui le terrain est loué par bail à ferme (depuis 1948) renouvelable tous les 9 ans (n'ayant pas été dénoncé le 29 septembre 1958, il était ipso facto prorogé jusqu'au 29 septembre 1967). Juste pour l'anecdote, le montant du bail était établi sur la base annuelle de fourniture de 125 kilogrammes de viande 2e catégorie poids vif (environ 250F bon an, mal an) ! Et la formalité va se révéler… un âpre combat car la locataire va réclamer la somme faramineuse de 10 000F (soit 40 fois le loyer annuel prévu ainsi qu'énoncé ci-dessus) au titre de résiliation du bail ! Pour l'administration des Domaines, ce chiffre relève de la plus haute fantaisie d'autant que les engagements du bail ne sont pas respectés et les pâtures très mal entretenues. Afin d'obtenir un éclairage plus précis, la ville mandate Maître Vermont, huissier de justice, lequel établit dans son rapport du 15 mars 1961 que : la pâture tient plus de la lande envahie de fougères et de genêts, les pommiers sont morts pour moitié, les autres gravement endommagés, la clôture en très mauvais état, toutes choses non conformes au bail !
D'autre part, compte tenu du changement de destination du terrain, il se révèle que la Loi donne raison à la Ville, laquelle pourrait se passer d'indemniser la locataire. Néanmoins, M. le Maire préfère procéder de manière amiable et propose à Mme Petit de revoir ses prétentions à la baisse (2 à 3 années de loyer). Courant mai 61, Mme Petit est d'accord pour transiger à 2 500F, mais pas l'administration des Domaines qui oppose toujours son veto à cette négociation. C'est donc M. le Préfet de Seine-Maritime qui, vu l'urgence qu'il y a à acheter le terrain, décide d'autoriser le Maire à attribuer indivisément à Mme Petit et à ses trois enfants la somme de 2 500F au titre d'éviction du terrain ci-dessus mentionné. La résiliation du bail a lieu en l'étude de Maître Aubert les 18 décembre 1962 et 17 janvier 1963.
A peine un problème est-il réglé qu'un autre se présente : il faut acheter un nouveau terrain cadastré 935p afin de permettre la réalisation d'un parking en bordure de la rue des Violettes et favoriser l'entrée des élèves par cette même rue. Dès le 13 février 1963, M. Billard prend contact avec le Président de l'Office Public d'HLM de Seine-Maritime (OPHLM), propriétaire du terrain, lequel donne son accord à une cession amiable d'une parcelle du terrain, mais il faut en passer par la voie administrative. La délibération du Conseil municipal demandant à M. le Préfet la déclaration d'utilité publique (DUP) d'urgence est prise le 6 avril (elle sera accordée le 5 décembre !) Le 24 avril, le Président de l'OPHLM indique à M. le Maire que son Conseil d'administration s'est prononcé favorablement sur cette acquisition de 2108m² au prix de 5000F, soit 2,37F le m². L'acte de vente est signé en l'étude de Maître Rochette, notaire de la Ville sis à Rouen, le 16 juin 1964. Il oblige la Ville à cloturer son terrain dans les 6 mois (clôture de poteaux en ciment avec soubassement en ciment de 50 centimètres et grillage d'un mètre au-dessus (clôture qui restera la propriété de la Ville). L'ordre de paiement (après enregistrement au service des hypothèques de Rouen) est adressé à Monsieur le Percepteur de Sotteville-les-Rouen le 30 décembre de la même année.

Le terrain de la ferme Petit, propriété du docteur Cotoni (fils), acheté pour construire le collège.

Classe de 5e (1959-1960) au premier rang au centre à gauche Mme Montanari, à droite Mlle Pigache.

OCTOBRE 1962-SEPTEMBRE 1964
LA CONSTRUCTION DU COLLEGE

Mais que veut-on construire au juste sur ce terrain ? Tout dépend des courriers et de leurs destinataires. D'autre part, l'ambiguïté de la création du CEG sous contrôle du Lycée Corneille de Rouen perdure et ne favorise pas la dénomination. On trouve ainsi diverses appellations telles que Lycée, Lycée annexe, Etablissement d'enseignement secondaire, Collège, Collège d'enseignement général. Le rapport de l'huissier du 15-3-61 évoque des logements d'habitations et un courrier du Préfet en date du 21 juin 62 parle d'un CEG de filles avec internat !
Pendant ce temps, grâce aux nombreuses démarches entreprises et aux importants échanges de courriers entre le Maire, le Préfet et l'Inspecteur d'académie, le dossier de construction suit son cours.
Tout commence par une conversation téléphonique début décembre 1960 entre Marcel Billard et M. Delrieu, Inspecteur d'académie, qui a permis à la Ville d'Oissel d'obtenir la place de premier (le 21 décembre, ce sera la place de 3e, puis 2e le 12 janvier suivant) sur la liste prioritaire de la Seine-Maritime pour la construction d'un Collège, mais cela ne suffit pas à M. le Maire qui demande une intervention auprès de M. le Préfet afin d'obtenir une subvention ainsi qu'un programme de construction permettant de mettre au travail sans retard les architectes de la Ville, Messieurs Lecourt et Tassery.
S'ensuit une délibération du Conseil municipal datée du 8 décembre autorisant le Maire à contracter un emprunt de 140 000F auprès de la Caisse des dépôts et consignations (le Crédit foncier ayant refusé sa participation au grand dam de M. Billard) de Paris afin d'acquérir le terrain Cotoni sans perdre le droit au bénéfice de la participation de l'Etat (en clair, obtention d'une subvention).
Au printemps 61, deux architectes sont agréés par la Ville : Messieurs Lecourt et Malizard et doivent travailler sur un projet de CEG (1re tranche fonctionnelle de 8 classes subventionnée au titre de l'année 1961).
Le 21 avril 1961, M. l'Inspecteur d'académie transmet à la Mairie d'Oissel le programme de construction du Collège d'enseignement général mixte "Jean-Jaurès" et stipule de faire l'acquisition d'un terrain d'une superficie d'au moins 5 hectares. Ce projet de réalisation d'un nouveau collège établi par les services ad hoc du Ministère de l'Education nationale en date du 14 avril 1961 prévoit 20 classes pouvant absorber à terme 710 élèves (des classes de plus de 35 élèves, un doux rêve bien dans son époque !) dont 500 rationnaires ! Des salles diverses (travaux manuels, travaux pratiques, enseignement ménager, bureau de direction, éducation physique, infirmerie, salle de jeux, bibliothèque…) et des logements sont également prévus.
Le 24 mai 1961, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la délibération qui permet d'adopter l'avant-projet établi par les architectes : bâtiment en forme de T parallèle à la rue des Violettes à simple rez-de-chaussée d'environ 104m de longueur et partie perpendiculaire à élévation sur 2 étages d'environ 72m de longueur, services de direction et médical, cuisine et 2 réfectoires dans la 1re partie, préaux, salles de jeux… au rez-de-chaussée, salles de classes garçons au 1er étage, salles de classes filles au 2e étage dans la 2e partie (drôle de conception de la mixité !) d'un coût de 3 152 000F, de solliciter une subvention d'Etat et voter un emprunt remboursable en 30 ans pour la partie non subventionnée. Ce n'est pourtant que le 27 juillet que le Ministère de l'Education nationale accorde son agrément aux architectes choisis par la Ville.
Le projet est alors soumis aux services concernés (Ingénieur des constructions scolaires des Ponts et chaussées, Services d'incendies et de secours, Inspection générale des finances…). Il devra être

CINQUANTENAIRE DU COLLEGE JEAN CHARCOT

Marcel Billard conduit une importante délégation, sur le chantier.

modifié cinq fois ! Lors de la cinquième modification, M. Billard et les architectes font le déplacement jusqu'à Paris après avoir demandé audience à M. André afin de faire approuver leur projet (accepté par l'Inspection académique et le Ministère de l'Education nationale) par les services des Finances… et ils finissent par avoir gain de cause en fin d'après-midi. C'est l'occasion pour Marcel Billard de déclarer que «*les procédés existant actuellement au Ministère de l'Education nationale sont absolument écœurants et qu'il est dommage qu'il n'existe aucune liaison au départ entre les services des Finances et de l'Education nationale*».

Entre temps, le devis estimatif a été revu à la baisse. Il n'est plus en décembre 1961 que de 2 758 801,88F.

Dès le début de l'année 1962, le dossier évolue rapidement. La Ville peut enfin se déclarer propriétaire du terrain Cotoni (le paiement aura lieu fin janvier suite au versement de l'emprunt accordé par la Caisse des Dépôts). D'autre part, les services académiques préconisent que : les architectes rencontrent les services du Ministère de l'Education nationale afin de soumettre une dernière fois l'avant-projet et tenir compte des observations présentées.

M. le Maire demande à M. André l'accord de subvention pour la totalité de la construction (20 classes), une demande d'emprunt équivalente à 25% du devis soit accordée par le Crédit foncier, le montage du projet définitif et du dossier d'adjudication soit réalisé.

Le 20 janvier, la convention d'architecte est officialisée par délibération du Conseil municipal et l'avant-projet confirmé à la date du 22 janvier. Le 14 février, M. Hébert, Ingénieur auprès du service technique de l'Education nationale accorde à la Ville d'Oissel pour la construction de son CEG une dépense subventionnelle de 2 053 200F (toujours en baisse !).

Le 9 mars 1962, c'est la douche froide ! M. le Préfet annonce que M. le Ministre de l'Education nationale n'a retenu au titre de l'année 1962 qu'une première tranche fonctionnelle de 10 classes !

Marcel Billard, comme à son habitude en pareil cas, fourbit différents fers au feu ! M. Lecourt, architecte est diligenté vers le Ministère de l'Education nationale tandis que lui intervient auprès des services académiques où on lui confirme ce qui a été écrit à l'architecte, savoir que la 2e tranche est sous-entendue ! Tellement sous-entendue que M. le Préfet dans un courrier du 29 mars indique que pour les 2 tranches fonctionnelles de 10 classes chacune retenues au titre de l'année 1962, la subvention sera de 1 687 499F (taux de 85 et 50%).

Le 30 mars 62, la cause est si bien entendue que M. Billard demande à M. Lecourt de prévoir la pose de la première pierre avant les grandes vacances.

Le 12 avril, M. Lecourt s'engage auprès du Maire à déposer le dossier d'adjudication vers les services compétents dès le 1er juin afin de débuter les travaux début septembre pour une éventuelle rentrée en 1963, ce qui ne pourra être le cas.

Durant le mois d'avril, M. le Maire renonce à l'emprunt auprès du Crédit foncier et demande donc à bénéficier d'un emprunt de 365 701F auprès de la Caisse des dépôts et consignations (accord du Préfet pour un emprunt de 382 000F en date du 20 août 62).

Le 5 juin et les jours suivants, les dossiers d'adjudication tous corps d'état sont déposés auprès de la Préfecture et des services compétents.

Le 12 juin, l'architecte M. Herr maître d'œuvre désigné par les services techniques ministériels émet un avis favorable sur le dossier qui lui a été présenté ; idem pour le service des constructions scolaires en date du 8 juin. Le 19 juin, M. Rémy devenu Inspecteur d'académie demande que des rabais d'adjudication soient obtenus, la dépense dépassant d'environ 50 000F le montant prévu (argument réfuté par M. Lecourt, lequel s'empresse d'indiquer que M. l'Inspecteur d'académie a omis de compter entre autres la subvention de 50 650F accordée pour la salle d'éducation physique).

Le 21 juin, M. le Préfet indique à M. le Maire qu'il peut prétendre à une subvention quant à l'achat du mobilier scolaire.

Les travaux peuvent enfin commencer le 10 octobre 1962. Les entreprises retenues (dont beaucoup d'entreprises locales) après adjudication sont les suivantes : Aubrun pour le gros œuvre, Champenois pour le carrelage, Thommeret pour la charpente, Van De Wiele pour la couverture et pour la plomberie, Taillois pour la menuiserie, Lecourt pour la serrurerie, Habran pour l'électricité, Cavé pour la peinture, Bouquet pour le chauffage, Bosmy pour les clôtures.

Le 7 novembre, le service technique du Ministère de l'Education nationale approuve sous réserve des observations du 14 février 62 le dossier technique d'avant-projet des travaux de construction du CEG mixte d'Oissel.

Le dimanche 11 novembre 1962, Marcel Billard peut enfin procéder à la pose de la première pierre de l'établissement ; il a fallu plus de 3 ans de démarches et d'échanges de courriers divers pour en arriver là ! Le vin d'honneur servi dans le réfectoire de l'école Jean-Jaurès est amplement mérité pour les différents acteurs ayant participé à l'instruction du dossier et il y a même un goûter prévu à 16h pour les Anciens de la ville.

Joël Prunier

Sources : archives municipales

Merci au personnel de la bibliothèque Galilée pour son bon accueil.

Si vous vous reconnaissez sur l'une des photos n'hésitez pas à nous le signaler et si vous possédez des documents contactez Joël prunier au 06 47 45 57 87.

La suite du reportage sur les 50 ans du collège dans un prochain numéro d'*Oissel-Histoire*.

MUSEE INDUSTRIEL DE LA CORDERIE VALLOIS

LA SOCIETE D'HISTOIRE présente à l'exposition *Patrimoine industriel 150 ans d'histoire industrielle*

Du 22 février au 26 octobre 2014

En 2014, le musée industriel de la Corderie Vallois fête ses 20 ans. Formidable témoignage du passé industriel du département, le musée est aussi un bel exemple de reconversion industrielle qui accueillera du 22 février au 26 octobre 2014 une exposition consacrée à l'histoire de l'industrie dans l'agglomération rouennaise et aux réhabilitations du patrimoine industriel en France et plus particulièrement en Haute-Normandie.

Dès la première moitié du XIXe siècle, Rouen et sa région connaissent un essor sans précédent dans le domaine industriel. La ville aux cent clochers devient la ville au cent cheminées. Cet essor, impulsé par les industries textiles, chimiques puis métallurgiques, laisse la place du début du XXe siècle aux industries de la papeterie et de la pétrochimie qui s'installent sur les bords de la Seine. Ces 150 ans d'histoire industrielle sont ici retracés à travers des documents d'archives, des photographies anciennes qui font revivre ce passé florissant souvent oublié.

A cette exposition, l'industrie Osselienne du XXe siècle présente notamment ce que fut et devint l'usine de matières colorantes synthétiques des «Etablissements Kuhlmann» de notre ville.

Etablissements Kuhlmann d'Oissel en 1925.